



# MARESAKAO !

BULLETIN TRIMESTRIEL

N°002 - OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2017

## RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

### Le site Bioculturel d'Antrema améliore l'accès des enfants à l'éducation scolaire

#### Dotation en kits scolaires, en partenariat avec CEPF/Tany Meva

Comme la commune rurale de Katsepy n'a pas été touchée par les vacances de peste, l'éducation dans le Site Bioculturel d'Antrema s'est poursuivie normalement. Des remises de kits scolaires pour l'année scolaire 2017-2018 ont été effectuées dans les deux EPP et trois écoles de l'AP Antrema. Ces kits ont été distribués aux élèves depuis la maternelle jusqu'à la classe de T5 en Octobre dernier. La dotation en kits scolaire vise à favoriser l'accès à l'éducation et permet aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école.



*Remise des kits scolaires à Antrema*

#### Dotation en matériels de jardinage, en partenariat avec FAPBM

Pourquoi faire un jardin scolaire dans les EPP ? Pour faire vivre aux élèves des expériences et les doter de représentations sur le monde qui les entoure et de mots pour en parler ; pour mettre en place les concepts de base (le concept de vie, de cycle), structurer le temps, développer des comportements fondamentaux : l'observation, la prise de responsabilité. Le jardin scolaire est un projet de classe. Le Site bioculturel Antrema a fait une dotation de matériels de jardinage pour les deux EPP et trois écoles existants dans le fokontany, et aussi une formation sur le jardin scolaire pour les instituteurs FRAM. Ces matériels de jardinage distribués comportent pour chaque établissement : 2 arrosoirs, 2 bêches, 2 râpeaux, 2 couteaux, 2 cuvettes, 2 seaux et 30 sachets de semences différents.

## Editorial :

### *Le Site Bioculturel Antrema, moteur du développement durable*

La valorisation des ressources naturelles est une bonne stratégie pour contribuer au développement durable. La protection des écosystèmes serait le seul moyen pour conserver les patrimoines naturels et de raccommoder au développement économique durable grâce à la valeur des ressources naturelles. L'écotourisme contribue à la valorisation de la biodiversité et du développement durable dans les pays en développement.

Face aux enjeux environnementaux, l'action éducative devient une question vitale et s'avère essentielle pour l'émergence de citoyens écologiquement responsables. L'éducation environnementale encourage des comportements et des valeurs responsables en faveur de la préservation de l'environnement.



*Prince Tsimanendry d'Antrema*

## EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

### *Education qui mène vers le développement durable*

L'acquisition du réflexe environnemental par le public en général est un défi pour la gestion de l'environnement. L'éducation environnementale constitue ainsi un des outils utilisés pour développer ce réflexe environnemental.



*En plein cours d'éducation environnementale*

Le gouvernement Malgache a actualisé la politique nationale de l'Education relative à l'environnement pour le développement durable. Cette politique nationale a été mise au point en

2002 et a comme objectifs principaux la promotion de la conscience environnementale de la population, le respect de la vie et de l'environnement, la solidarité nationale et le respect des autres et de soi-même.

Le lien entre l'éducation et le développement se confirme de plus en plus dans les pays les moins avancés. L'éducation joue un rôle de principal facteur des transformations sociales et de croissance économique. Conscient de l'importance de l'éducation environnementale, le Ministère de l'Environnement de l'Ecologie et de la Forêt et le Ministère de l'Education Nationale lancent ce programme dans les EPP, Collèges et Lycées. L'AP Antrema, en tant qu'Aire Protégée, prend l'engagement de faire sa part pour enseigner aux élèves des EPP du fokontany à savoir ce que c'est la nature, et aussi de leur apprendre à l'aimer, de les éduquer sur le respect des règles d'hygiène que ce soit à l'école ou à la maison.

## UN ATELIER DE FORMATION SUR LA VALORISATION MONETAIRE DU CAPITAL NATUREL

### *Résultats de la comptabilité verte des AP Antrema et Bombetoka*

Il est admis qu'il existe un lien étroit entre l'économie et l'environnement. Pour développer ses activités, l'économie puise ses matières premières dans l'environnement.

La comptabilité environnementale est un système qui permet de répertorier, organiser, gérer et fournir des données et des informations sur l'environnement, en unités physiques ou monétaires. Organisée comme tous systèmes comptables, elle permet de donner l'état et les variations du patrimoine naturel, les interactions entre économie et environnement, les dépenses destinées à la prévention, la protection et la restauration de l'environnement. Cet atelier qui a été financé par CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund) à travers la fondation Tany

Meva a eu lieu du 12 au 14 Décembre ayant pour objectifs de diffuser et de partager les informations générales concernant une méthodologie pour effectuer la comptabilité écosystémique du capital naturel (ou comptabilité verte) d'une part et de présenter les premiers résultats obtenus dans le cas d'application de cette méthodologie sur des zones restreintes (cas des NAP d'Antrema et de Bombetoka). Durant cet atelier, des différents comptes ont été exposés à savoir : le compte occupation des terres, les comptes biophysiques (compte eau, compte carbone, compte infrastructure écosystémique, compte capacité écosystémique) et le compte monétaire ou valorisation monétaire des comptes biophysiques.

Cette étude a été appliquée pour le moment à un niveau local mais la vision lointaine serait d'apporter des éléments de correction pour le calcul du PIB au niveau national.

Une trentaine de personnes a participé à cet atelier. Ces participants sont des techniciens ou gestionnaires de sites travaillant dans le domaine de l'environnement.



*Photo de groupe lors de la formation*

L'équipe est multidisciplinaire regroupant différents domaines : la géomatique, la biologie et l'écologie végétales et l'économie de l'environnement.

A la fin de la formation, il y a une remise de certificat pour les participants.



*Remise de certificat*

## CELEBRATION REGIONALE DE LA JOURNEE MONDIALE DU TOURISME 21 ET 22 DECEMBRE 2017 A KATSEPY ET DANS L'AP SITE BIOCULTUREL ANTREMA

*Le tourisme durable, outil de développement*



*Banderole de la célébration*

Le tourisme peut contribuer au développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale. Non seulement le secteur tourisme stimule la croissance, mais il améliore également la qualité de vie des populations. Il peut favoriser la protection de l'environnement, promouvoir la diversité du patrimoine culturel et renforcer la paix dans le monde.

Cette célébration veut confirmer que le tourisme est un vecteur de progrès et peut contribuer à une croissance économique inclusive, à l'inclusion sociale ainsi qu'à la protection des ressources culturelles et naturelles.

Pour cette célébration, la Direction Régionale du Tourisme appuyée par l'ORT Boeny et l'association des guides touristiques, financé par GIZ/PAGE, ont mis en place un programme sur deux jours pour la découverte, l'échange, la valorisation du patrimoine et l'action citoyenne et communautaire.

L'AP Site Bioculturel Antrema dans la Commune rurale de Katsepy a été ainsi choisie pour célébrer cette journée de par ses potentialités écotouristiques en termes de biodiversité, de culture et de patrimoine. Une promotion des sites autour de Katsepy (phare, cirque bleu) a fait également partie du programme.

Le développement de l'écotourisme à Antrema se traduit par la promotion de différents circuits : les sifakas du village du Prince et l'arboretum, zone de restauration des mangroves, le lac Sahariaka au coeur de la savane à palmiers, le village des pêcheurs d'Ambanjabe, la visite des

mangroves du parc marin, l'accueil villageois et la création d'un écolodge à Ambanjabe.

L'AP Site Bioculturel Antrema est ainsi un acteur majeur du développement durable dans la Région Boeny à travers son programme de conservation et de développement dans le respect de la tradition Sakalava.

Dans cette célébration, les invités avec les communautés locales ont participé à une restauration des mangroves dans le village de Bako avec 1985 propagules ont été ainsi plantés.



*Des différents discours dans le Doany à Antrema*

## OUVERTURE DES CHENAUX DES MANGROVES AMPAMANTA

### *Une solution pour sauver nos Mangroves*

Le site Bioculturel d'Antrema figure parmi les Aires Protégées terrestres du système SAPM, et plus de la moitié des zones limitrophes est bordée de mer. Les mangroves figurent parmi les écosystèmes qui occupent ces zones limitrophes. Conscient de l'importance de ces écosystèmes et des services qu'ils rendent, deux transferts de gestion ont été effectués avec deux VOI bien structurés et fonctionnels, responsables de patrouille et gestion. Ce Site Bioculturel héberge plus de 1000 personnes regroupées en 250 ménages dont plus de 80% sont des pêcheurs et vivent de la mer, des mangroves (zone de nurserie et habitats de crustacés dont les crabes de mangroves).



*Un zébu tué pour le joro*

Malheureusement, des menaces et pressions naturelles pèsent sur plus de 50 Ha de ces mangroves. Ces mangroves se situent à Ampamanta à côté du village de Bako. En effet suite aux cyclones de 2015 et aux marées d'équinoxe de 2016, deux chenaux ont été ensablés : l'échange entre eau de mer et eau douce ne se fait plus. Ces mangroves étaient en risque imminent de disparition à l'instar des mangroves du village d'Antrema Aranta en 2005.



*Des palétuviers morts sur pieds*

Une perte de 50 Ha de mangrove avec ses fonctions écologiques, et ses services écosystémiques aurait des impacts sur les zones transférées aux VOI, et sur les pêcheurs qui y vivent.

Pour l'ouverture de ces embouchures bouchées, l'utilisation d'engin mécanique n'est pas

autorisée, et un joro a été réalisé avant le début du travail. Pour curer ces dépôts de sable, une approche communautaire a été proposée selon des mécanismes de type HIMO à travers la participation des hommes et des femmes du fokontany Antrema. Environ 1 400 m de long sur

15 m de largeur et 50 cm de profondeur ont été réalisés sous la surveillance des techniciens du génie rural BVPI Boeny. Ce système a été financé par FAPBM (Fondation sur les Aires Protégées et Biodiversité de Madagascar) sur Fond d'Intervention Spéciale (FIS).

## LES PATROUILLES DANS LE SITE BIOCULTUREL DURANT LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNEE 2017

Malgré la multitude des patrouilles et des intervenants dans l'AP Antrema, différents types de pressions persistent encore. Les endroits les plus éloignés ont été les plus touchés. Ainsi, pour cette année, toutes les zones de conservation et d'écodéveloppement terrestre et marines seront visitées au moins une fois par mois, soit au moins 12 visites par an.

Suite aux recommandations de la FAPBM de renforcer le contrôle dans l'AP Antrema, il a été décidé de réviser l'organisation et la composition des patrouilles tout en respectant les activités prévues.

Ces différentes patrouilles ont pour objets de :

- Faire la surveillance et le contrôle des différents écosystèmes dans l'aire protégée,
- Faire le suivi de l'utilisation des ressources naturelles par les populations locales,
- Sensibiliser et conscientiser les populations locales sur l'existence de l'aire protégée et les lois qui la gouvernent,
- Faire participer, via la plateforme AMI, les communautés locales aux surveillances et aux suivis des ressources naturelles dans l'aire protégée.

### DESCENTE DU CANFORET DU MITSINJO



*Patrouille à Andavakabe*



*Sensibilisation à Belemoka*

Une patrouille a été effectuée par le Chef Cantonnement de Mitsinjo dans la NAP Antrema durant ce dernier trimestre. Les localités suivantes ont fait l'objet des visites :

- La forêt sèche d'Andavakabe, au sud de la barrière d'Antrema,
- Un contrôle aux alentours du PK 13 et au PK 14,
- Patrouille et contrôle Belemoka.

Il a aussi contribué aux sensibilisations villageoises à Belemoka, Ambalarano, Masokoamena, Kapahazo et Ampampamena, et à l'encadrement et recyclage des KMDT et des VNA avec l'équipe de la DREEF Boeny.

## DESCENTE DES AGENTS DE LA PECHE



*Marquage de pirogue à Ambarokely*



*Pirogue marquée*

Une patrouille a été effectuée par les agents de la pêche dans la NAP Antrema au mois d'octobre. Les agents de la pêche ont focalisé leurs efforts dans la partie maritime de la NAP Antrema et la formalisation des activités de pêches dans le fokontany.

Sept villages ont été visités (Antrema, Ambanjabe, Beankama, Bako, Ambarokely, Antsakoakely, Antsikiry), 78 demandes de cartes pêcheurs reçus et 32 pirogues marquées.

## DESCENTE GENDARMERIE

Deux visites ont été effectuées ce dernier trimestre. Grâce à ces contributions de la gendarmerie dans le contrôle et la surveillance, des impacts positifs sont visibles, que ce soit pour la biodiversité, que ce soit pour les populations locales, notamment :

- L'arrestation des délinquants qui menacent les patrouilleurs, pendant les sensibilisations villageoises,
- L'arrêt de coupe illicite à grande échelle, dans les forêts sèches et dans les mangroves.
- L'éradication de la carbonisation dans les zones sensibles.



*Sensibilisation à Antsikiry*



*Patrouille à Ambanjabe*

## DESCENTE EQUIPE DREEF

La DREEF représente le ministère tutelle de l'AP au niveau régional. Alors, il est dans leur obligation de faire le suivi, le contrôle, la sensibilisation et la réorientation des activités dans la NAP.

Une visite a été faite par l'équipe de la DREEF Boeny pour ce dernier trimestre. Suite à la

recommandation de Madame le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, de se focaliser sur l'intensification de la lutte contre les feux de brousses, les points suivants ont fait l'objet de cette visite :

- Réunion d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action sur les feux dans l'AP Antrema,
- Elaboration du PTA 2018 de lutte contre les feux de brousse,
- Sensibilisations villageoises sur la lutte contre les feux de brousse.

Une information et communication sur l'obligation de reboisement mentionné dans le DINABEN'I BOENY MIRAY DIA a été effectuée dans ces villages visités.



*Sensibilisation à Kapahazo*

## DESCENTE EQUIPE PECHE



*Enrichissement en alevins du lac d'Ambalarano*

Une patrouille a été effectuée par l'équipe de la Direction régionale de la pêche durant le dernier trimestre de 2017.

Cette visite a été divisée en deux missions :

- L'une par un enrichissement en poissons des lacs suivi des sensibilisations villageoises sur la pisciculture à Ambalarano et à Masokoamena.
- L'autre par une patrouille et contrôle dans la partie maritime de la NAP.

Ainsi, 5 000 alevins ont été relâchés dans deux lacs avec des sensibilisations villageoises à Ambalarano et à Masokoamena. Des sensibilisations concernant la pêche maritime ont été faites à Mataimotro, Antsakoakely et Antsikiry.

## FAUNE ET FLORE

***Aloe divaricata* : une plante connue par ses usages thérapeutiques**



*Aloe divaricata dans la forêt dense sèche d'Antrema*

La majorité de la population d'Antrema a recours à la médecine traditionnelle.

*Aloe divaricata*, espèce de la famille des XANTHORRHOACEAE, est un arbuste succulent à feuilles persistantes dont la tige rameuse est généralement de 2 à 3 m de hauteur.

Endémique de Madagascar, *Aloe divaricata* est répandu dans la partie occidentale et méridionale de la grande île, principalement trouvée dans la végétation de buissons arides sur les sols sableux et dans les fourrés côtiers, à des altitudes allant jusqu'à 800 m d'altitude.

Pour les usages thérapeutiques, les feuilles et leur sève (exsudat) sont les parties les plus utilisées. Une décoction de feuille ou de sève de feuille, tant en usage interne qu'externe, servent à améliorer la guérison des fractures osseuses et des douleurs musculaires. Pour des lésions épidermiques et les soins ombilicaux des nouveaux nés, la feuille pressée et/ou coupée est utilisée sur la partie concernée. L'ingestion de l'extrait de l'exsudat mélangé avec une cuillerée de miel est un remède des affections gastriques.

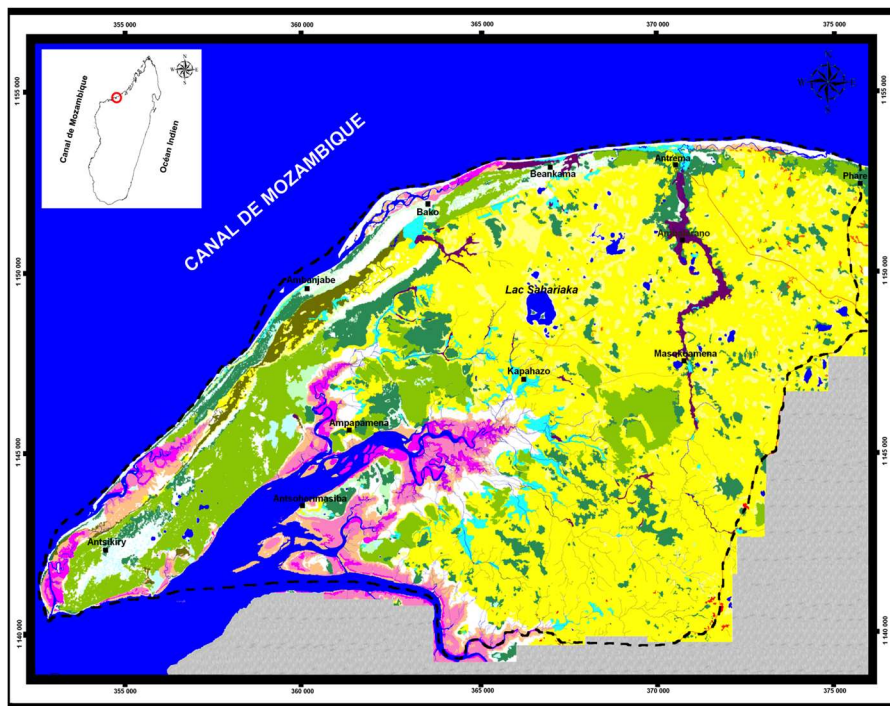
**Propithecus coronatus : le lémurien extrêmement rare, considéré comme des ancêtres de la communauté sakalava**



*Propithecus coronatus sur le manguiier au Doany*

Classé comme espèce en voie de disparition, le propithèque couronné ou sifaka couronné est un lémurien de la famille des INDRIDAE. Formant des petits groupes de 2 à 8 individus dans les forêts sèches, les forêts galeries et les mangroves, il est reconnaissable par son pelage blanc crème, sa

tête noir et son torse roux. Il vit dans les forêts sèches caducifoliées de l'ouest de Madagascar. Son régime alimentaire est composé de jeunes feuilles, de feuilles matures, de fruits mûrs et non mûrs et d'une grande quantité de fleurs il est diurne et principalement arboricole. C'est une espèce rare. Cette espèce est inscrite dans l'Annexe I de la CITES et de catégorie EN par l'UICN. Le propithèque couronné est considéré comme la réincarnation des ancêtres par la communauté Sakalava, surtout à Antrema. Il est tabou de le toucher. Le Site Bioculturel Antrema fait la conservation de cette espèce depuis 20 ans.



**LEGENDE**

- Limite de la Station
- Route secondaire
- Rivière
- Village

**Formations caducifoliées :**

- Forêt sèche
- Forêt sèche dégradée
- Fourré

**Formations halophiles :**

- Mangrove dense
- Mangrove claire
- Mangrove rabougrie

**Formations savaniques :**

- Savane herbeuse
- Savane arbustive

**Formation hydrophile :**

- Formation marécageuse

**Autres :**

- Plan d'eau (Lac, Mer)
- Eau temporaire
- Sol nu, Sable, Tanne
- Zone de culture
- Erosion
- No Data

*Carte des limites de l'AP Antrema et ses occupations du sol*

**Partenaires**

Adresse : Villa L'avenir  
 La corniche, Mahajanga, Madagascar  
 E-mail : antremakatsepy@gmail.com  
 anissatotoharisoa@gmail.com  
 Facebook : NAP Antrema Site Bioculturel  
 Site web : www.antrema.net